

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire :

Niveau :

Classe :

ELEVE

Nom de famille : Sexe : F M
 Nom d'usage :
 Prénoms :
 Né(e) le : Lieu de naissance : Dépt :

REPRESENTANTS LEGAUX

Mère Père Tuteur

Nom de famille : Prénom :
 Nom d'usage :
 Profession/catégorie socio-professionnelle (code) : (voir liste page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Elève habite à cette adresse Oui Non
 Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves
 Oui Non

Mère Père Tuteur

Nom de famille : Prénom :
 Nom d'usage :
 Profession/catégorie socio-professionnelle (code) : (voir liste page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Elève habite à cette adresse Oui Non
 Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves
 Oui Non

Tiers délégataire (personne physique ou morale) Lien avec l'élève¹ :
 Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales.

Nom de famille : Prénom :
 Nom d'usage :
 Profession/catégorie socio-professionnelle (code) : (voir liste page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Elève habite à cette adresse Oui Non
 Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves
 Oui Non

Nous acceptons que notre enfant soit photographié(e), filmé(e) pendant les activités
 Oui Non

1 *Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide sociale à l'enfance (pour responsable moral)*

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

AUTRES RESPONSABLES qui ont la charge effective de l'élève (personne physique ou morale)

Fournir une copie de la décision du juge aux affaires familiales, le cas échéant.

Lien avec l'élève ¹ :

Nom de famille :

Prénom :

Nom d'usage :

Adresse :

Code postal : Commune :

Elève habite à cette adresse **Oui** **Non**

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

Lien avec l'élève ¹ :

Nom de famille :

Prénom :

Nom d'usage :

Adresse :

Code postal : Commune :

Elève habite à cette adresse **Oui** **Non**

Tél. mobile : Tél. domicile : Tél. travail :

Courriel :

PERSONNES A CONTACTER (si différentes des personnes déjà indiquées)

Lien avec l'élève ¹ :

A contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Lien avec l'élève ¹ :

A contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Lien avec l'élève ¹ :

A contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Lien avec l'élève ¹ :

A contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Tél. domicile :

Tél. travail :

Lien avec l'élève ¹ :

A contacter en cas d'urgence

Autorisé(e) à venir chercher l'élève

Nom :

Prénom :

Tél. mobile :

Tél. domicile :

Tél. travail :

1 *Ascendant/Fratrie/Autre membre de la famille/Educateur/Assistant familial/Garde d'enfant/Autre lien (à préciser) ou Aide Sociale à l'enfance (pour responsable moral)*

SERVICES PERISCOLAIRES

Garderie du matin **Oui** **Non**

Garderie du soir **Oui** **Non**

Etudes surveillées **Oui** **Non**

Restaurant scolaire **Oui** **Non**

Transport scolaire **Oui** **Non**

Date :

Signature des représentants légaux :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À l'attention des familles

Qu'est-ce que l'application Onde ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées dans Onde (Outil numérique pour la direction d'école) dont les finalités sont la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré, la gestion et le pilotage de l'enseignement du premier degré, le contrôle de l'obligation d'instruction prévue à l'article L. 131-1 du code de l'éducation pour les enfants dont la scolarité correspond aux classes de l'enseignement primaire, ainsi que le pilotage académique et national (statistiques et indicateurs).

Onde constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre chargé de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) de l'article 6 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), pour le contrôle de l'obligation d'instruction et pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du même règlement pour les autres finalités.

Ont accès, dans l'application, aux données à caractère personnel vous concernant, dans la limite de leurs attributions et de leur besoin d'en connaître : le directeur d'école ou le chef d'établissement, le directeur académique des services de l'éducation nationale du département du siège de l'école ou de l'établissement et les personnes de ses services dûment habilitées, les personnes habilitées au sein de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), de la direction du numérique pour l'éducation (DNE) et au sein des directions des systèmes d'information (DSI) académiques, pour les besoins du fonctionnement du traitement, le maire de la commune de résidence de votre enfant et les agents municipaux chargés des affaires scolaires dûment habilités.

Sont destinataires de certaines données dans la limite du besoin d'en connaître : les enseignants, le principal du collège public d'affectation de votre enfant à l'entrée en classe de sixième, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doté de la compétence du service des écoles ou relative aux activités périscolaires ainsi que les agents des services intercommunaux dûment habilités, les responsables des associations de parents d'élèves et les responsables des listes de candidats à l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école, les agents dûment habilités des services statistiques académiques, ainsi que ceux de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère, à des fins statistiques, le service de la protection maternelle et infantile du conseil départemental.

Les données relatives à votre enfant sont conservées jusqu'au terme de l'année civile suivant la sortie de la scolarité du premier degré, à l'exception des assurances scolaires, des activités périscolaires et des grilles horaires, qui sont conservées jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Celles relatives aux représentants légaux, aux personnes en charge de l'élève, et aux personnes à contacter en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'élève, sont conservées pour une période ne pouvant excéder le terme de l'année civile suivant la cessation du rattachement de ces personnes à l'élève.

Comment exercer vos droits ?

Si votre enfant est scolarisé dans une école publique, vous pouvez accéder aux données vous concernant, ou concernant votre enfant, et exercer vos droits d'accès et de rectification que vous tenez des articles 15 et 16 du RGPD ainsi que le droit prévu à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, sur place, par voie postale ou par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'établissement de votre enfant, agissant sur délégation du recteur d'académie.

Si votre enfant est scolarisé dans une école privée sous-contrat, ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement.

Dans tous les cas, les droits de limitation et d'opposition prévus aux l'articles 18 et 21 du RGPD s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale du département de l'établissement de votre enfant agissant sur délégation du recteur d'académie. Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction, conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi du 6 janvier 1978. Pour trouver les coordonnées du directeur académique de votre département, vous pouvez consulter le site : <https://www.education.gouv.fr/les-regions-academiques-academies-et-services-departementaux-de-l-education-nationale-6557>

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr ,
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>,
- ou par courrier postal, à :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
 À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
 110, rue de Grenelle
 75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>,
- ou par courrier postal, à :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
 3 Place de Fontenoy
 TSA 80715
 75334 PARIS CEDEX 07

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Code des professions et des catégories socio-professionnelles (à renseigner ci-contre)

Libellé	Code	Libellé	Code
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
Agriculteurs exploitants	10	Ouvriers qualifiés de type industriel	62
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		Ouvriers qualifiés de type artisanal	63
Artisans	21	Chauffeurs	64
Commerçants et assimilés	22	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	65
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	Ouvriers non qualifiés de type industriel	67
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES		Ouvriers non qualifiés de type artisanal	68
Professions libérales	31	Ouvriers agricoles	69
Cadres de la fonction publique	33	RETRAITES	
Professeurs, professions scientifiques	34	Anciens agriculteurs exploitants	71
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37	Anciens cadres	74
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38	Anciennes professions intermédiaires	75
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		Anciens employés	77
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	42	Anciens ouvriers	78
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	43	AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
Clergé, religieux	44	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	45	Militaires du contingent	83
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	46	Elèves, étudiants	84
Techniciens	47	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)	85
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)	86
EMPLOYES			
Employés civils et agents de service de la fonction publique	52		
Policiers et militaires	53		
Employés administratifs d'entreprise	54		
Employés de commerce	55		
Personnels des services directs aux particuliers	56		